Magazine municipal d'information de Brou sur Chantereine

BROU info

N°9 Janvier-Février-Mars 2014

Les 23 et 30 mars

Je vote pour ma mairie et mon agglo

(page 12)

JOBS D'ÉTÉ 2014

Si vous souhaitez effectuer un emploi saisonnier d'une semaine en juillet et août 2014, dans les services administratifs ou techniques de la commune, il faut écrire à M. le maire en fournissant CV et lettre de motivation **avant le 31 mai**, à l'adresse suivante : Mairie - 3 rue Lazare Carnot - 77177 - Brou sur Chantereine.
Pour pouvoir prétendre à ces emplois saisonniers, il faut répondre obligatoirement aux critères suivants :

- **Habiter la commune de Brou ;**
- **Être lycéen ou étudiant, et âgé entre 16 et 25 ans.**

Pour tout renseignement, contacter le service des ressources humaines
Tél. 01 64 26 66 66
Mail : mairie.brou.rh@wanadoo.fr

SERVICES DE GARDE

PHARMACIES
(le jour et la nuit)
Téléphoner au Commissariat de police de Chelles : 01 60 93 20 00

MÉDECINS DE GARDE
(le jour et la nuit)
Téléphoner au Commissariat de police de Chelles : 01 60 93 20 00 ou à SOS Médecins : 0825 33 36 15

NUMÉROS D'URGENCE
Police : 17 ou 01 60 93 20 00
Pompiers : 18 - SAMU : 15
Hébergement d'urgence : 115
Urgences dentaires : 0892 23 11 28
SOS Vétérinaires : 0892 68 99 33

➜ RAMASSAGE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures extra-ménagères s'effectue **le 4ème jeudi du mois.**
Dates des prochains ramassages :
27 mars, 24 avril, 29 mai.
Pour connaître la liste des déchets acceptés ou refusés, connectez-vous sur le site du SIETREM : www.sietrem.fr

➜ PROCHAINES PERMANENCES MENSUELLES EN MAIRIE

- Maire :
Monsieur Antonio de Carvalho, maire, reçoit en mairie sans rdv, le 1er et 3ème samedi du mois, de 11h à 12h30 et sur rdv en contactant la mairie au 01 64 26 66 66.

Salle des permanences (rdc) :
- Juridique :
Le 2ème jeudi du mois, 17h à 19h.
Prochaines permanences :
13 mars, 10 avril.
- Assistante Sociale :
Uniquement sur rendez-vous, en téléphonant à la Maison Des Solidarités de Chelles au 01 64 26 51 03.
- Député :
M. Emeric Bréhier, député de la 10ème circonscription de Seine-et-Marne, n'assurera pas de permanence en mars. Vous pouvez joindre son secrétariat, en téléphonant au 01 64 21 71 40, ou par courriel : cquillot.ebrehier@clb-dep.fr

➜ COMMÉMORATION

La municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants Vaires - Brou convient la population à venir commémorer :
- le 52ème anniversaire de la **fin de la guerre d'Algérie,** **le mercredi 19 mars.**
Rassemblement devant la mairie à 11h.
- le 69ème anniversaire de la **libération des camps de la mort,** **le dimanche 27 avril.**
Rassemblement devant la mairie à 10h.

➜ PONT DE L'ASCENSION RÉCUPÉRÉ

Les élèves des écoles et du collège n'auront pas cours le **vendredi 30 mai 2014**.
La récupération de cette journée se fera le **mercredi 11 juin 2014** (la restauration scolaire ainsi que l'accueil du matin et du soir seront assurés normalement ce jour-là).

➜ LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ EST MAINTENANT VALABLE 15 ANS

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (+18 ans).
L'allongement de cinq ans pour les cartes nationale d'identité concerne :
- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.
Si votre CNI a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.
ATTENTION ! Cette prolongation ne s'applique pas aux CNI sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

➜ LA MAIRIE RECRUTE POUR ASSURER L'ÉTUDE SURVEILLÉE À L'ÉCOLE ROMAIN ROLLAND DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015

La mairie recherche des étudiants, des adultes ayant un bon niveau scolaire ou des enseignants à la retraite pour assurer l'étude surveillée des élèves à l'école Romain Rolland à compter de la rentrée scolaire 2014/2015.
L'étude dirigée se déroulera de 16h05 à 17h20, les lundi, mardi, jeudi et vendredi (rémunéré sur la base forfaitaire d'1h30 par étude).
Pour tout renseignement et si vous êtes intéressé, contactez le service enfance-jeunesse au 01 64 26 66 62 ou par mail : service.enfance.jeunesse.brou@wanadoo.fr

➜ DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE BUS

- Ligne F "APOLO 7" : Depuis novembre 2013, le réseau "APOLO 7" a créé une 7ème ligne au service des usagers (ligne F). Celle-ci dessert les secteurs sud du territoire de Marne et Chantereine, entre les gares SNCF de Vaires et Chelles. Elle fonctionne du lundi matin au dimanche (14h), avec une desserte toutes les demi-heures. Pour tout savoir, consulter le site : www.transdev-idf.com/reseau-bus-stbc
- Ligne 19 "Seine-et-Marne Express" : Cette ligne qui relie Roissy CDG au RER de Torcy a été renforcée en proposant 2 allers et 4 retours de plus le samedi, et 3 allers et 4 retours de plus le dimanche. L'arrêt sur Brou est situé sur l'avenue Victor Thiébaut (face au parc de la mairie.)

Sommaire

Les Échos 4-8
Travaux - Urbanisme 9
Reflets de Noël 10-11
Élections 12
Conseil municipal 13
Écoles 14
Enfance-Jeunesse.....15
Culture 16
Associations.....17
État civil..... 18
Libre Expression.....19
Agenda.....20

BROU info
MAGAZINE MUNICIPAL DE BROU SUR CHANTEREINE
Mairie, 3, rue Carnot
77177 - Brou sur Chantereine
Site : www.brousurchantereine.info
Courriel : mairie.brou77@wanadoo.fr
Directeur de la publication :
Antonio De Carvalho
Rédaction, Photos, Maquette :
Service Communication - 01 64 26 66 69
Imprimerie : Desbouis Grésil Imprimeur
91230 - Montgeron - 01 69 83 44 46

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC
10-31-1444
pefc-france.org

14 Centenaire de la "Grande Guerre" 18

Recherche de documents

À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale (1914-1918), différentes manifestations illustrant cette douloureuse période de notre Histoire seront organisées sur tout le territoire de Marne et Chantereine.

Dans ce cadre, la Ville présentera une exposition lors des prochaines journées européennes du patrimoine (20 et 21 septembre 2014). Afin d'apporter un éclairage original autour de la "Grande Guerre", le service culturel appelle les Breuillois à la "mobilisation générale". Si vous disposez d'objets, costumes, photos, livres, courriers et autres souvenirs ayant un rapport avec la Première Guerre mondiale, mais aussi avec la vie quotidienne à cette époque, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir les mettre à notre disposition, le temps de cette exposition. Nous comptons sur vous pour que cette "collecte" soit la plus fructueuse possible et permette de transmettre la mémoire de cette page d'Histoire à nos enfants... afin de ne pas oublier.

Merci de contacter le service culturel au 01 64 26 66 69 ou par mail : mairie.brou77@wanadoo.fr.

Inscriptions scolaires 2014/2015

→ **Entrée en école élémentaire**
(grande section maternelle) :
Du lundi 3 mars au vendredi 14 mars

→ **Entrée en école maternelle**
(crèche, halte-garderie, nouveaux enfants) :
Du lundi 17 mars au vendredi 28 mars

- Inscriptions en Mairie, auprès du Service Enfance-Jeunesse, tél. 01 64 26 66 62 - Courriel : sec.enfance.brou77@gmail.com

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Petits et grands mobilisés pour lutter contre les maladies rares

1

Chaque premier week-end de décembre, le Téléthon mobilise des millions de bénévoles à travers toute la France. L'objectif recherché est toujours le même depuis 27 ans : recueillir le maximum de fonds en faveur de la lutte contre les maladies génétiques et les maladies rares.
Pour la 5ème année consécutive, notre commune s'est associée à cette grande cause nationale, en organisant diverses manifestations les 6, 7 et 8 décembre derniers.
Défis sportifs à pieds et à vélo, vente de produits spécial Téléthon, démonstrations des pompiers de Chelles au marché de Brou, loto à la salle Chanteclair, autant d'initiatives qui ont permis de sensibiliser un large public au cours de ces trois journées et de recueillir 4.235 euros de dons auprès des particuliers, entreprises et commerçants.
Malgré une légère baisse par rapport à l'année dernière (79 millions d'euros de promesses de dons contre 81 millions), le Téléthon « *résiste à la crise* », souligne l'Association française contre les myopathies (AFM). « *Depuis le premier Téléthon, en 1987, l'AFM a investi plus d'un milliard d'euros dans la recherche contre les maladies rares et le développement de traitements innovants pour guérir et soulager la souffrance des malades* » indique Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM-Téléthon. A travers ce kaléidoscope photographique, nous vous proposons de revivre les moments forts de ce Téléthon breuillois.

2

3

4

5

6

7

8

9

Légendes des clichés :

1 à 7: Vendredi 6 décembre, 14h : coup d'envoi du Téléthon devant la salle J.B. Clément. Du CP au CM2, les élèves des deux écoles élémentaires effectueront au total 1100 tours du circuit tracé dans le parc de la mairie, soit près de 480 km cumulés. Un défi sportif relevé au cours de la soirée mais aussi le lendemain matin par de nombreux participants. Jeunes et moins jeunes, à pieds ou à vélo, membres d'une association ou simples particuliers, ils n'ont pas hésité à braver une météo bien frisquette, cumulant ensemble 2370 km !

8 et 9 : Le samedi matin, de nombreux curieux étaient rassemblés devant le marché pour assister aux impressionnantes démonstrations de secours assurées par les pompiers du centre d'intervention de Chelles. Au menu du "spectacle" : évacuation du toit d'une victime, en rappel, et désincarcération d'un véhicule accidenté.

10 : Un bon café chaud, une part de quatre-quarts, la buvette "Téléthon" était la bienvenue pour venir se réchauffer en ce samedi matin bien frais.

11 : Joyeuse ambiance au loto qui a rassemblé une soixantaine de personnes dans la salle Chanteclair le dimanche 8 décembre.

Faire un don à l'AFM-Téléthon toute l'année, c'est possible !

→ en appelant la ligne directe donateurs : **0825 07 90 95**
→ en vous connectant sur le site : **www.afm-telethon.fr**

10

11

Nos sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué au beau succès du Téléthon à Brou :

Sponsors : Eaux Cristalline - Intermarché - Éts Jean Lefèbvre Île-de-France - MTP - Novel Immobilier. Commerçants de Brou : AFG Fernandes - Arts et Senteurs - L'Auberge de Brou - Auto école de Brou - Brasserie Casa Caldera - Caprice Coiffure - Chant'Fleurs - Chaussures Center - Clinique vétérinaire Chantereine - Cybel'Ongles - Boucherie De Assis - Entreprise De Carvalho - Garage Breuillois - Tapisserie Kremer - Maison et Services - Novapub - Boulangerie Le Pêché Mignon - Le Palais de Bodrum - Pharmacie de l'Avenue - Tabac-Presse-Loto de Brou - Charcuterie traîteur Tiratay - Le Venise. Associations : Amicale Cyclo Breuilloise - AMCAL - ASB Pétanque - CLAC de Chelles - Club du 3ème âge JB Clément - Désir d'Haïti - Gymnastique Volontaire - Association St-Baudile/St-François - USO de Chelles - Vie Libre - Yoga de Brou.

Remerciements aux professeurs et élèves des écoles Romain Rolland et Jean Jaurès pour leur belle participation à la course à pieds, aux pompiers de Chelles pour leurs démonstrations de secours, à l'ensemble des personnels communaux, des bénévoles breuillois et chellois qui se sont mobilisés pour la bonne organisation de ce Téléthon.

Cérémonie des vœux du maire
Une version 2014 très allégée

La cérémonie des vœux du maire permet aussi aux invités de se rencontrer et de discuter de sujets ayant trait à la vie locale.

« Période préélectorale oblige, je ne peux vous parler des réalisations qui ont fait notre année 2013. Je vous propose donc de nous taire ensemble sur cette année et simplement de profiter de l'instant présent ».

À l'approche des élections municipales, M. le maire a souhaité adopter une position neutre et n'a donc pas voulu brosser le bilan de l'année écoulée ni exposer ses projets pour 2014.

Entouré des membres de son équipe majoritaire, Antonio De Carvalho a salué la présence des nombreuses personnalités locales parmi l'assemblée réunie dans la nouvelle salle Jean-Baptiste Clément. Après avoir adressé ses meilleurs vœux à tous les habitants et souhaité la bienvenue aux Breuilloises et Breuillois récemment installés sur la commune, M. le maire a ensuite remercié « *toutes celles et ceux qui participent activement à la vie locale et au bien-être de chacun des habitants* ». Il souhaita remercier tout particulièrement les artisans, entreprises, associations locales et l'ensemble du personnel communal, sans oublier les élus de son équipe municipale pour « *leur très importante implication tout au long de ce mandat* ».

S'entourant alors de ses trois enfants, Mathieu, Laura, Lucas, « *des êtres chers qui m'ont soutenus depuis 6 ans* », Antonio De Carvalho invita l'ensemble des invités « *à fêter comme il se doit, entre amis, la venue de cette nouvelle année en partageant le buffet qui nous est proposé* ».

Les vœux du maire au personnel communal
Trois employées médaillées

La cérémonie des vœux au personnel communal s'est déroulée le jeudi 9 janvier dans la salle des mariages de la mairie. Entouré de plusieurs élus, Antonio De Carvalho a tenu à remercier l'ensemble des employés des différents services « *au nom de mon équipe et moi-même pour votre dévouement envers vos concitoyens, ainsi que pour votre professionnalisme* ».

Après avoir souhaité une bonne retraite aux trois agents qui ont quitté la mairie en 2013 (Jean Noël Marinet, Bernard Borniche, André Messa), la bienvenue a été souhaitée à Adeline Germain, assistante maternelle à la crèche familiale, Julien Thuillier et Eddy Penhaleux qui ont intégré l'équipe des services techniques en "contrat emploi d'avenir".

Après avoir procédé à la remise des médailles du travail à trois agents communaux (cliché ci-contre), toute l'assemblée fut conviée à célébrer la nouvelle année dans la convivialité autour d'un apéritif-dînatoire.

Diplôme et bouquet en main, les trois médaillées du travail en compagnie de M. le maire. De G. à D. : Jocelyne Théret (assistante maternelle retraitée, méd. argent), Saadia AÏdour (agent d'entretien et de restauration, méd. argent) et Claudine Daniel (ATSEM, méd. vermeille).

Les Guignols de l'info en tournage à Brou

Ça a zlatanné au stade !

L'équipe des Guignols de l'info en plein tournage au stade de Brou

Évènement à Brou le 14 janvier au matin ! Une star internationale du ballon rond, Zlatan Ibrahimovic, est venue s'entraîner au stade de Brou. Bon d'accord, ce n'était pas le véritable Zlatan, mais sa marionnette que l'on peut voir régulièrement sur Canal +, aux "Guignols de l'info".
Une équipe de tournage a passé la journée sur notre commune pour enregistrer deux sketchs au château de Brou, mais aussi une courte scène où apparaît l'icône du PSG en train d'offrir son maillot à un fan complètement ébahi. Zlatan s'adresse à lui en lui indiquant « *Attention, lavez maillot de Zlatan à part sinon autres maillots être zlatannés* ».
Le sketch est passé aux "Guignols de l'info" le mercredi 29 janvier. On y voit le fan et sa femme, visages horrifiés, retirant le linge en lambeau de leur machine à laver. Seul le maillot du géant suédois demeure intact.
Comme quoi, même le maillot de Zlatan zlatanne tout sur son passage ! Vous devriez encore pouvoir revoir cet extrait en vous rendant sur le site de Canal + : www.canalplus.fr (rubrique Info/Divertissement).

"Le Don Camillo" a emballé nos anciens

C'est au célèbre cabaret parisien "Le Don Camillo" qu'ont été conviés nos anciens à l'occasion de la sortie d'automne organisée par la mairie. Confortablement installés dans ce lieu au décor féerique d'éclats de miroirs, nos 42 aînés ont pu se régaler d'un menu raffiné mais aussi se délecter du spectacle présenté par des chansonniers de talent dans ce cabaret qui marie, depuis plus de 60 ans, l'art du rire et la gastronomie.
Quelques-uns de nos convives breuillois furent même invités à rejoindre les artistes sur scène, pour leur plus grand bonheur à en voir leurs sourires radieux sur les clichés ci-contre.

Clichés : Jacqueline Chenon

Élus et associations découvrent la nouvelle salle J. B. Clément

Le 10 décembre au soir, l'ensemble des élus du conseil municipal ainsi que les responsables des associations locales ont été conviés à découvrir la nouvelle salle Jean-Baptiste Clément. Ouverte au public depuis la mi-novembre, les nombreux invités ont pu visiter tout à loisir ce nouvel équipement multi-activités d'une surface totale de 280 m², et apprécier tout particulièrement sa grande salle de réception de 130 m² , pouvant accueillir de 80 à 100 personnes en fonction de sa configuration (voir descriptif détaillé dans Brou Info n°8, p.7). Les associations locales, mais aussi les organisations syndicales et politiques, peuvent utilisées cette structure municipale à titre gratuit pour organiser tous types d'activités (réunions, manifestations ponctuelles du type exposition, concert, repas de fin d'année...).
Une salle ouverte également aux particuliers breuillois qui peuvent la louer pour fêter des événements familiaux (mariages, anniversaires, baptêmes...).

Pour toute demande de réservation de la salle J.B. Clément, s'adresser à l'accueil de la mairie, tél. 01 64 26 66 66.

8500 € reversés à trois associations humanitaires

Des Bourlingueurs au grand cœur

Marc et Damayanti présentent la projection de leur voyage aux Amériques à la salle JB Clément

Les amateurs de grands espaces et de dépaysement en ont pris plein les mirettes le vendredi 24 janvier dans la salle J.B. Clément. Ils ont pu admirer les superbes photos prises par Marc Thiébaut et Damayanti Prakash au cours de leur long voyage à travers les Amériques, et plus particulièrement lors de leur traversée du continent sud-américain. Sous les commentaires avisés de Marc, ce diaporama nous a fait revivre en 45 minutes leur long périple réalisé entre juin 2008 et septembre 2011. A la suite de cette projection, la soirée s'est poursuivie par un jeu de questions-réponses entre le public et nos deux Bourlingueurs breuillois, puis par une séance dédicace de leur magnifique ouvrage "3 ans, 3 mois, 3 jours, les Bourlingueurs aux Amériques" (présenté dans Brou Info n°5 mars-avril 2013). Des voyageurs au grand cœur, les bénéfices de la vente de leur livre étant entièrement reversés à trois associations caritatives et humanitaires qu'ils ont pu côtoyer au cours de leurs nombreuses expéditions (Guinée Solidarité, Point cœur au Salvador et Objectif monde en Inde). 8.500 € ont été déjà remis à ces trois associations et le produit de la vente des cents derniers exemplaires qu'ils ont encore en stock leur sera intégralement reversé. Un bel exemple de tourisme solidaire qu'il convenait ici de saluer.

Commerce local

Une ouverture et une reprise

Restauration rapide "Chicken King"

7 avenue Jean Jaurès (tél. et site internet en cours)
Ouvert du lundi au jeudi, de 11h à 23h
Vendredi et samedi, de 11h à 1h du matin
Samedi, de 18h à minuit

Ouverte depuis début janvier, "Chicken King" ravira tous les amateurs de hamburgers, chickens (à base de poulet), paninis, Tex Mex, croque-monsieur et autres salades composées. Ouverte en lieu et place de l'ancien magasin de cycles Yebba, cette sandwicherie contentera tous les appétits, du simple hamburger de base (2,50 €) aux gargantuesques "Hummer" (5 petits steaks et 5 fromages, 7,50 €) ou "King Kong" (4 steaks de 180 g et 4 fromages, 12,50 €). Vous y trouverez un large éventail de restauration rapide et pourrez composer votre propre menu avec dessert (brownie, tartelette…) et boissons (sodas, jus de fruit…). Vous pouvez vous restaurer sur place ou emporter votre commande.

"Le Fleuri" devient "Le Bar de Brou"

72 bis avenue Jean Jaurès. Tél. 09 95 25 30 53
Ouvert 7j/7, de 7h à 20h - 8h à 20h le week-end
(horaires identiques au tabac)

Après 25 années passées derrière le comptoir du bar "Le Fleuri", M. et Mme Robin profitent depuis peu d'une retraite bien méritée. Ils ont cédé leur fonds de commerce à Alain et Richard Truong, les deux frères qui gèrent depuis dix ans le tabac, connexe au bar (qui fait aussi presse, titres de transport, La Française des Jeux et PMU). Ils souhaitent d'ici quelques mois pouvoir agencer la salle de façon plus moderne et accueillante, en modifiant la décoration et le mobilier. Une nouvelle enseigne sera prochainement installée sur la devanture, qui devrait également faire l'objet d'un rajeunissement. Souhaitant accueillir un public élargi, ils vont installer un écran géant où seront retransmis les grands événements sportifs (avec petite restauration). Autre nouveauté : l'accès gratuit au réseau Wi-Fi.

Regards sur les derniers travaux

→ Ravalement de l'église Saint-Baudile

Depuis début janvier, il est procédé à la réfection complète des murs de l'église St-Baudile. L'objectif de ce ravalement est de supprimer les problèmes d'humidité auxquels est confronté ce bâtiment édifié en 1742. La première étape consiste en l'enlèvement de l'ancien enduit ciment afin de découvrir les pierres d'origine. Il sera ensuite procédé à la reprise des joints et à la pose d'un nouvel enduit "beurré" qui harmonisera l'ensemble du bâti. Les huisseries extérieures et les grilles de protection des vitraux seront également remises à neuf. La façade en faïence qui se détériorait dangereusement et menaçait la sécurité du public sera aussi supprimée. Coût estimé des travaux : 70.000 € TTC (subventionné à hauteur de 13.000 €).

→ Réfection de l'escalier de la mairie

Le poids des années commençait à se faire durement ressentir pour l'escalier central de la mairie. Plusieurs marches étaient sérieusement abîmées et certains raccords au ciment effectués précédemment n'étaient pas du plus bel effet pour cette entrée qui permet d'accéder à la salle des mariages. C'est pourquoi il a été fait appel à un artisan tailleur de pierre qui a procédé à sa réfection complète en novembre et décembre derniers, utilisant pour ce faire, des pierres calcaires provenant de la carrière de Souppes-sur-Loing.

C'est de cette carrière à ciel ouvert, située dans le sud de la Seine-et-Marne, qu'on extrait depuis le XIIe siècle la célèbre "pierre de Souppes" qui aura servi, entre autres, à la construction de trois célèbres monuments de Paris : l'arc de Triomphe de l'Étoile, la basilique du Sacré-Cœur et le pont Notre-Dame. De bien belles références !

Communiqué de la société coopérative HLM COOPIMMO

Appartements en accession sociale à la propriété en BBC - PLSA

Construire pour répondre aux besoins de logements, permettre d'acheter après une phase de location avec des garanties et des avantages...

Spécialiste de l'accession sociale à la propriété au travers de la location-accession (PSLA : Prêt Social Location Accession), COOPIMMO propose à la vente 20 appartements avec jardins, balcons ou terrasses et places de parking en sous-sol. La Résidence "La Villa des bois" sera située sur l'avenue Victor Thiébaut, angle rue Robert Desnos, dans la continuité du tissu pavillonnaire existant à Brou Sur Chantereine. La livraison est prévue pour le quatrième trimestre 2015.

Le système de location-accession* permet à l'occupant de payer une "redevance" composée d'un loyer et d'un complément destiné à créer un apport. Après un an en tant que locataire et dans la limite de 4 ans, il peut devenir, s'il le souhaite, pleinement propriétaire. Sa redevance se transforme alors en mensualité de remboursement. Une façon originale, donc, de devenir propriétaire au terme d'un parcours financièrement sécurisé et à des prix de vente situés dans la fourchette basse du marché.

Alors n'hésitez plus et venez nous rencontrer ! Permanences à la mairie de Brou, le mercredi après-midi et le samedi matin (uniquement sur rdv).

Informations au 01 40 04 66 58 / 06 79 96 08 00 ou par courriel : venteidf@amallia.fr

Sites : www.coopimmo.com / www.amallia.fr

* Produit d'accession à la propriété soumis au respect de plafonds ressources PSLA.

Éclats d

1

Moments de joie, de convivialité mais aussi de fraternité envers nos aînés, les personnes seules et les familles en situation de précarité, les fêtes de Noël et du Jour de l'An sont l'occasion d'offrir quelques instants de bonheur partagé aux petits et aux grands.
Retour en images sur quelques-uns de ces éclats de fêtes :
• Remise des colis de Noël pour les personnes âgées, les enfants de familles privées d'emploi et les personnes percevant le RSA. Trois jeunes d'Horizon loisirs étaient présents pour aider les élus municipaux à la distribution (clichés 1 et 2).
Quant au réveillon de la fraternité", il a permis à une trentaine de personnes esseulées de passer une véritable soirée de fête dans la toute nouvelle salle J.B. Clément.
• Menu de fête, animations diverses et visite du Père Noël pour tous les enfants fréquentant les cantines scolaires (3 et 4)
• Spectacles de Noël pour les enfants des écoles maternelles (5, et 6) et élémentaires (7)
• Les petits bouts de chou de la crèche familiale se sont laissés emporter en "voyage au pays des lumières" (8)
• Nos aînés ont été chouchoutés avec la dégustation en musique de la traditionnelle galette des rois à la salle J.B. Clément (9) et la dégustation d'un menu raffiné au château de Brou à l'occasion du traditionnel banquet-dansant du Nouvel An (10)
-Décorés par les jeunes d'Horizon loisirs, le chalet de Noël a rencontré encore un beau succès auprès des plus petits, comme ici les enfants du centre de loisirs S. Demetz venus déposer leurs lettres dans la boîte du Père Noël (11)

2

5

8

9

de fêtes

3

4

6

7

10

11

Élections municipales

Je vote pour ma mairie et pour mon agglo

Les 23 et 30 mars prochains, dans les communes de plus de 1000 habitants, les conseillers communautaires seront élus comme les conseillers municipaux au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans.

Un seul bulletin de vote comprenant deux listes

La loi du 17 mars 2013 est venue modifier le mode d'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires qui seront désignés au suffrage universel direct, les 23 et 30 mars prochains.
En ce qui concerne notre commune, l'électeur breuillois devra choisir **un seul bulletin de vote sur lequel figureront deux listes de noms** : l'une avec les noms des **27 candidats au conseil municipal** (mairie), l'autre avec les noms des **9 candidats au conseil communautaire** (seuls 7 seront élus à la communauté d'agglomération Marne et Chantereine). Les candidats au conseil communautaire seront obligatoirement aussi candidats au conseil municipal. Chaque liste devra respecter la parité et donc comporter un nombre équivalent d'hommes et de femmes.
Le mode de scrutin ne change pas : les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus au **scrutin de liste bloquée.** Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Attention !! Votre bulletin sera considéré comme nul si vous barrez ou ajoutez un nom, si vous le raturez ou ajoutez une annotation.
Le scrutin comportera toujours **une part de proportionnelle** afin de permettre la représentation de candidats de listes minoritaires au sein du conseil municipal et au sein du conseil communautaire (proportion déterminée selon un quotient électoral calculée en fonction du nombre de suffrages exprimés).

Les enjeux de ce scrutin

La Communauté d'agglomération Marne et Chantrereine couvre des domaines d'intervention de plus en plus nombreux et assurent de plus en plus de services de proximité en direction des habitants. Il était donc essentiel que ceux-ci puissent élire directement leurs élus communautaires, au même titre que leurs conseillers municipaux au sein de leur commune. Cette élection directe renforce la légitimité des élus intercommunaux rendant plus lisible les actions menées. Il permet de rapprocher les élus des habitants et contribue à mieux faire connaître l'intercommunalité.

Les élections municipales

Elles permettent d'élire les membres du conseil municipal de chaque commune. Le maire, qui préside le conseil municipal, est élu par suffrage indirect parmi les conseillers municipaux élus, au cours d'une assemblée extraordinaire où sont également élus les adjoints au maire. Cette assemblée doit se tenir au plus tard le dimanche qui suit l'élection du conseil municipal.

Les élections communautaires

Elles permettent d'élire les membres du conseil communautaire. Elles sont suivies, dans un délai de quatre semaines au maximum, par l'installation du conseil communautaire, au cours duquel seront désignés les membres de l'exécutif : président et vice-présidents. Le conseil de Marne et Chantereine comptera 43 conseillers communautaires, représentant chaque commune et répartis de la manière suivante :
Chelles : 19 conseillers ; Vaires-sur-Marne : 10 ; Courtry : 7 ; Brou sur Chantereine : 7

Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, il faut :

- être de nationalité française ou être citoyen d'un pays membre de l'Union européenne,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour,
- être inscrit sur les listes électorales de la commune,
- jouir de ses droits civils et politiques.

Le vote par procuration

- Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale le jour du vote, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur de votre choix inscrit dans la même commune que vous (mais pas nécessairement dans le même bureau). C'est donc lui qui votera en votre nom pour le scrutin déterminé (pour l'un des deux tours ou pour les deux tours).
- Pour établir une procuration, présentez-vous au commissariat de police de Chelles suffisamment tôt avant le scrutin (tenir compte du délai d'acheminement de la procuration en mairie) muni d'une pièce d'identité. Vous devrez attester sur l'honneur que vous serez absent de votre commune d'inscription le jour du scrutin (état de santé, obligations professionnelles, vacances...).

Mise en ligne du formulaire de vote par procuration

En vous connectant sur le site www.service-public.fr vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur et l'imprimer (sur deux feuilles). Vous devrez ensuite l'apporter au commissariat.
Attention !! Certaines mentions doivent être remplies devant les autorités habilitées et le formulaire sera irrecevable en cas d'impression recto-verso.

Séances des 4 et 17 décembre 2013, 5 et 24 février 2014

Vote du budget 2014 et adoption du plan local d'urbanisme (PLU)

• Budget primitif 2014

La loi de finances (PLF) 2014, adoptée par l'Assemblée Nationale, est fondée sur un scénario de redémarrage progressif de l'activité économique avec une prévision de croissance de 0,1% du PIB en 2013 et de 0,9% en 2014. Pour l'année 2014, les dotations de l'État aux collectivités diminueront en valeur de 1,5 milliards d'euros en 2014, le double de ce qui avait été inscrit dans la loi de programmation des finances publiques. Ainsi, le bloc communal sera touché par cette réduction à hauteur de 840 millions d'euros (70% pour les communes et 30% pour les intercommunalités), les départements de 476 millions d'euros et les régions de 184 millions d'euros.

C'est dans ce contexte particulièrement contraint que le budget primitif 2014 a été élaboré. Malgré la baisse des dotations de l'État (-2,5% en prévision), le taux des 3 taxes fiscales (taxe d'habitation et taxes foncières des propriétés bâties et non bâties) ainsi que la participation des familles aux activités proposées par le service enfance/jeunesse (accueils de loisirs, restauration scolaire...) sont maintenus.

Des dépenses de fonctionnement stabilisées

Les efforts seront poursuivis pour stabiliser les dépenses de fonctionnement malgré des augmentations annoncées, telles que la hausse des cotisations retraites, la revalorisation des grilles indiciaires des agents de catégorie C, l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée et des charges courantes (fluides, repas Siresco, etc.). Les différents budgets des services sont reconduits afin de garantir la qualité actuelle des services rendus à la population.

Des investissements en attente

S'il appartiendra à l'équipe municipale, qui sera élue lors des élections des 23 et 30 mars prochains, de déterminer ses choix en matière d'investissements (gros travaux, équipements), des crédits ont été néanmoins affectés pour la rénovation et la mise aux normes du patrimoine communal (écoles et Hôtel de ville en particulier).

Subventions versées aux associations

Le conseil municipal a voté la répartition des subventions versées à associations, dont le montant global s'élève à 120.576 euros. Le tableau des subventions attribuées par association est consultable sur le site de la Ville : www.brousurchantereine.info (rubrique Actualités).

Budget équilibré à 6.158.049 €
→ Fonctionnement : 5.455.690 €
→ Investissement : 702.359 €

• Adoption du plan local d'urbanisme

Suite aux observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique, ouverte du 7 novembre au 7 décembre 2013, et afin de prendre en compte les remarques formulées par les personnes publiques associées (services de l'État, Région, Département...), le plan local d'urbanisme (PLU) a fait l'objet de quelques modifications.

Parmi celles-ci, il faut principalement retenir :

- Création d'une bande de protection de 50 mètres autour de la lisière du bois de Brou (conformité avec le SDRIF 2030 : Schéma directeur de la région Ile-de-France qui a été approuvé par décret du 27 décembre 2013).
- Suppression de l'emplacement réservé pour la réalisation d'un équipement scolaire dans la zone UL du fait de son implantation en zone humide.

Après avoir exposé en détail le PLU et suite au débat qui s'en est suivi, le conseil municipal a adopté à la majorité le plan local d'urbanisme. Le PLU est tenu à la disposition du public à la mairie et à la préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture. Il est également consultable sur le site de la Ville : www.brousurchantereine.info.

Le PLU sera rendu exécutoire un mois suivant sa réception par le Préfet de Seine-et-Marne et après l'accomplissement des mesures de publicité.

• Les autres points à retenir

- Demande de subvention

Afin de financer divers travaux de rénovation programmés en 2014 sur la commune (bâtiments publics, voirie), la Ville sollicite une subvention d'un montant global de 35.750 euros auprès de l'Etat, dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.).

- Installation d'un nouveau conseiller municipal

M. Christian Thiébaut a été installé comme conseiller municipal le 5 février, en remplacement de M. Roger Dazy, décédé le 26 décembre 2013.

Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Les emplois du temps sont arrêtés pour la rentrée 2014/2015

Le long et délicat processus de mise en place de la nouvelle réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014/2015 suit son cours sur notre commune. De nombreuses réunions d'information et de concertation se sont tenues depuis octobre 2013 avec les différents acteurs locaux (élus du conseil municipal, services municipaux, parents et fédérations de parents d'élèves, corps enseignant, inspection académique, associations).
Outre les obligations imposées par cette réforme gouvernementale (24h d'enseignement hebdomadaires réparties sur 9 demi-journées, 1h30 minimum de pause méridienne, 5h30 maximum d'enseignement par jour et 3h30 par demi-journée), la réflexion collective a permis d'adapter l'organisation du temps scolaire et surtout péri-scolaire en tenant compte au mieux des contraintes matérielles, humaines et budgétaires locales.
S'il reste encore de nombreux points à travailler et affiner d'ici la rentrée septembre (nous y reviendrons dans une prochaine édition), les emplois du temps ont quant à eux été récemment validés par l'ensemble des partenaires. Emplois du temps qui ont pris en compte l'avis des parents d'élèves qui ont répondu massivement au questionnaire transmis par la Ville courant janvier (86,50% de réponses en moyenne sur les quatre écoles).

Emploi du temps école maternelle

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00/8h30	ACM	ACM	ACM	ACM	ACM
8h30/11h30	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
11h30/13h45	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE
13h45/16h00	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	ACM	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
16h00/19h00	ACM	ACM		ACM	ACM

Emploi du temps école élémentaire

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00/8h35	ACM	ACM	ACM	ACM	ACM
8h35/11h35	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
11h35/13h50	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE
13h50/16h05	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	ACM	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
16h05/19h00	types de scenario	types de scenario		types de scenario	types de scenario
	1 / 2 / 3	1 / 2 / 3		1 / 2 / 3	1 / 2 / 3
	ETUDE / ACM / TAP	ETUDE / ACM / TAP		ETUDE / ACM / TAP	ETUDE / ACM / TAP
	ACM / ACM / ACM	ACM / ACM / ACM		ACM / ACM / ACM	ACM / ACM / ACM

Légendes :
ACM : Accueil collectif des mineurs (accueil du matin et/ou du soir et du mercredi après-midi)
TAP : Temps d'activités périscolaires (activités organisées sous forme de cycles thématiques planifiés sur plusieurs semaines)

Solidarité trisomie 21, opération déco vitrines, jeux de société en fête, concours cochon qui rit...

Le service enfance-jeunesse est présent sur tous les fronts

La dynamique équipe du service enfance-jeunesse ne se contente pas de proposer tout au long de l'année des animations aux enfants fréquentant les différentes structures municipales (accueils de loisirs, pré-ados, ados). Elle multiplie les initiatives ouvertes sur l'extérieur pour toucher un large public (parents, familles, commerçants ...) mais aussi pour impliquer les enfants sur des projets solidaires élaborés en partenariat avec des associations ou des organismes sociaux.
Voici un éventail des actions et interventions menées ces derniers mois sous la conduite du service enfance-jeunesse *(clichés : service enfance-jeunesse)*.

1

• 350 euros, telle est la somme qui a été remise à l'association "Trisomie 21 Seine Saint-Denis" par les enfants de l'accueil de loisirs primaire lors d'une rencontre amicale organisée en mairie le 30 octobre. L'aboutissement d'un beau projet mené par les animateurs et nos jeunes breuillois âgés de 9 et 10 ans qui ont procédé à la vente d'objets réalisés eux-mêmes en faveur des personnes porteuses de trisomie 21. Une action qui aura permis aux enfants d'avoir un regard éclairé sur le handicap et l'acceptation de l'autre avec ses différences (cliché 1).
• Décoration "spécial fêtes" des vitrines des commerces de la ville par les ados qui fréquentent la structure Horizon Loisirs. Une opération qui

4

2

permet d'autofinancer partiellement le séjour de ski auquel participeront une quinzaine de jeunes durant les vacances d'hiver (cl. 2).
• À l'occasion du 81ème anniversaire du " Cochon qui rit", huit villes ont participé à un concours pour lequel il fallait organiser la meilleure animation autour du célèbre jeu, soit en tout, plus de 1500 participants et 40 jours d'animations cumulées. Coup de chapeau à la ludothèque de Brou qui a remporté ce concours doté de nombreux lots (cl. 3).

3

• Petits et grands ont été nombreux à profiter des diverses séances "jeux de société en fêtes" animées sous la conduite d'Élodie et Sébastien. Que ce soit en famille, entre seniors, avec les enseignants ou le personnel communal, plus d'une centaine de participants ont ainsi pu découvrir et s'essayer à de nombreux jeux de société à chacun de ces rendez-vous organisés à travers la ville. De 7 à 77 ans, tous se sont pris au jeu et ont été unanimes pour que cette manifestation soit reconduite, afin de vivre d'autres moments aussi conviviaux et festifs (cl. 4,5).

5

Festival Livres en scène

Quand le conte est bon

Rendez-vous désormais incontournable au cœur de l'automne, le festival "Livres en scène" s'articulait cette année autour du conte. Objectif de cette manifestation pilotée par le service culturel : rendre le livre vivant à travers la présentation de plusieurs spectacles à l'attention d'un large public scolaire et familial.

Accompagné par trois excellents musiciens, le spectacle de marionnettes Pierre et le loup constituait le magnifique bouquet final de cette édition 2013 de "Livres en scène".

Blanche Neige et le bois des sortilèges, cette adaptation du célèbre contre des frères Grimm par la compagnie Mascarade a enchanté les 210 enfants qui ont assisté le 21 novembre à un superbe spectacle mêlant théâtre, jeux de masques et marionnettes.

Le talent et le professionnalisme des compagnies théâtrales qui se sont succédées du 21 au 24 novembre dans la salle de la cité St-Louis ont conquis petits et grands. Les élèves de CP, CE1 et CE2 se sont régalés du florilège de contes de Perrault présenté par la compagnie Théâtre en stock. Les plus grands (CM1, CM2 et 6èmes) ont pu assister à une adaptation particulièrement originale de "Blanche Neige et le bois des sortilèges" par la compagnie Mascarade. Comme de tradition, il fut offert un livre à chaque élève en fin de représentation scolaire (contes sélectionnés au préalable en concertation avec les enseignants).

Clou de cette édition 2013, la présentation par le Théâtre de la lune du célèbre conte musical Pierre et le loup. Ce spectacle féerique de marionnettes, rythmé par des chansons écrites à partir d'arrangements de Serge Prokofiev, a fait le bonheur du nombreux public familial présent dans la salle.

La voix haute et claire d'Ophélia Bard et le talent musical de Daniel Denécheau (guitare, accordéon, percussions) ont conquis le nombreux public présent dans la salle J.B. Clément

Un cabaret "zipholonesque"

La paresse, l'avarice, la gourmandise... Les sept pêchés capitaux servaient de trame musicale au spectacle présenté par la compagnie du Sauveterre le 7 février au soir dans la salle J.B. Clément. Dans une ambiance de foire de la Belle Époque, Ninon Ziboulard et Dédé Rondibé interprétèrent un large répertoire de chansons populaires inspirées par chaque pêché capital qu'un spectateur devait tirer au sort en tournant la grande roue de loterie. Une soirée cabaret interactive où l'humour et la gouaille ont transporté le public dans le Paris du bal musette et de la guinguette.

Mistinguett, Arletty, Pauline Carton, Frehel, Lucienne Boyer, Maurice Chevalier... autant d'interprètes qui furent mis en lumière avec brio par nos deux artistes à l'énergie communicative. Mention spéciale pour l'illustration du pêché de la luxure qui fut particulièrement croustillante avec la chanson popularisée par Suzy Delair, "Les papouilles javanaises" (*Ah, ah, ah, les papouilles Javanaises, p'lote et p'lote et p'lote c'est bon pour la repopulation*).

C'est sur l'air de "Avec son tra la la", repris en chœur par le public, que s'acheva ce brillant et débridé cabaret du Zipholo

Clichés : Gilles Soudron.

Sortie culturelle
Samedi 24 mai

➜ Notez d'ores et déjà sur votre agenda la date de la prochaine sortie culturelle qui se déroulera dans la **baie de Somme** (parc du Marquenterre et maison de l'oiseau). Contactez le service culturel (01 64 26 66 69) à compter du 17 avril pour connaître les détails de cette sortie et réserver vos places si vous le souhaitez.

Salon des arts et loisirs créatifs : 2ème !

Le dimanche 17 novembre s'est tenu dans la salle Chanteclair, le 2ème salon des arts et loisirs créatifs organisé par l'AVACS (*), sous la conduite de Françoise et Andrée, les deux responsables de l'antenne de Brou. La grande variété des articles proposés par les exposants pouvait combler les désirs des visiteurs. Cela allait du créateur de tables aux plateaux recouverts d'émaux briards au graveur sur verre, en passant par le petit atelier sur cuir et toutes sortes de créations originales (bijoux, objets en bois, écharpes et bonnets, sacs à main, cadres, broderies, tabliers fantaisie, fourre-tout en jeans …).
Une journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur et que l'AVACS a d'ores et déjà décidé de reconduire l'année prochaine.
Rappelons que l'AVACS anime **un atelier d'art créatif** à la mairie de Brou, salle Victor Thiébaut, chaque lundi après-midi.
NOUVEAU ! un atelier de relaxation est ouvert à toute personne en cours ou en fin de traitement contre le cancer. Renseignements auprès de Malika : 06 79 40 80 65 ou Andrée : 07 70 04 79 28.

(*) AVACS : Association vaincre le cancer solidairement

Les responsables de l'AVACS, tout sourire devant leur stand où étaient exposés les objets réalisés au sein de l'atelier créatif qui se réunit chaque lundi après-midi à la mairie.

L'association "Désir d'Haïti" finance des citernes de récupération d'eau de pluie dans les villages haïtiens

Depuis 2012, des citernes de ce type sont installées dans les villages haïtiens les plus reculés et permettent de recueillir jusqu'à 6,5 m³ d'eau de pluie.

Depuis 2002, l'association "Désir d'Haïti" participe avec d'autres partenaires (*) à des programmes d'accès à l'eau potable à Haïti. Forages de puits, installations de pompes à eau, captages de sources et poses de citernes ont permis de fournir de l'eau potable à des milliers d'haïtiens, plus particulièrement aux paysans des villages les moins accessibles.
Dans les mornes (collines isolées) les plus reculés, il est impossible de forer des puits, aussi la récupération des eaux de pluie reste la meilleure solution pour limiter les trajets aux enfants et aux femmes qui vont chercher de l'eau à des heures de marche.
Notre partenaire haïtien FONHSUD a acheté un moule circulaire en acier qui lui permet de construire jusqu'à cinquante citernes de récupération d'eau de pluie. Chaque citerne peut contenir 6,5m³. Il faut dire que quand il pleut, ce sont des trombes d'eau qui se déversent, ce qui remplit rapidement la citerne.
L'eau est ensuite traitée avec du chlore. Un comité de gestion est mis en place avec les bénéficiaires du hameau.
Dans le cadre de la semaine de l'environnement et du développement durable, organisée par la Ville de Brou du 31 mars au 5 avril, nous aurons l'occasion de présenter ce projet, mais aussi bien d'autres actions que nous menons à Haïti, aux élèves scolarisés à Brou. Un diaporama, sur les conditions de vie des enfants à Haïti et les problèmes d'eau qu'ils rencontrent dans leur quotidien et leur vie scolaire, servira de support pour engager la discussion avec les enfants.

Christiane Estèves

(*) Les partenaires de Désir d'Haïti sont : le SEDIF (Syndicat des eaux d'Île-de-France), le Conseil général de Seine-et-Marne, la communauté d'agglomération Marne et Chantereine, les villes de Brou sur Chantereine et Vaires sur Marne, FONHSUD (Fonds Haïtien d'Appui au Développement du Sud) qui sert de relais sur place pour développer les différentes actions de solidarité avec le peuple haïtien.

Pour tout savoir sur "Désir d'Haïti", consultez notre site www.desirhaiti.org
Contact :
Christiane Estèves
06 60 48 56 91.

600€, c'est le montant de la participation des élus municipaux qui étaient présents au banquet des anciens. Cette somme a été remise au comité local de l'**association Vie Libre** dont le but est d'aider toute personne ayant une dépendance avec l'alcool. Elle tient une **permanence chaque jeudi soir en mairie, salle Victor Thiébaut.** Renseignement au 01 64 26 30 53.

État Civil

Naissances

URNECLI Thalia, 22 octobre, allée de Champagne
BOUDIAF Malek, 31 octobre, avenue J. Jaurès
KABBAJ Matteo, 3 novembre, rue du Pin
LENGUETAMA Dorcas,16 novembre, Chemin le Bouleur
DELOMEZ Mathis, 22 novembre, place du 19 mars 1962
L'EPLATTENIER Lise, 2 décembre, av. V. Thiébaut
CAZENAVE-TAPIE Rafaël, 7 décembre, rue des platanes
TOURE SOW Fouleymata, 9 décembre, avenue de la République
ARLANDA Nicolas, 19 décembre, avenue Victor Thiébaut
EKONDA Anaëlle, 28 décembre, Chemin le Bouleur
BEN NEFISSA Soumaya, 31 décembre, avenue Jean Jaurès
DAUMAS Julien, 7 janvier, rue des peupliers
LÉTOFFÉ Raphaël, 9 janvier, rue des platanes
GONÇALVES TEIXEIRA Nuria, 17 janvier, avenue Jean Jaurès
LEPLAT Mathis, 31 janvier, rue des bois
MARTIN WAGNEZ Timothée, 4 février, rue des pommiers
BERGHOUT Adam, 5 février, rue des marguerites
BOUZIANE Lina, 7 février, rue des marguerites

Décès

MARCELLE Claudine, 5 juillet, 61 ans (transcription tardive)
SAMAHA Joseph, 17 octobre, 59 ans
HUGUENIN Olga, 5 novembre, 85 ans
DUPUIS Simonne, 21 novembre, 92 ans
FUSSINGER Louis, 12 décembre, 88 ans
GAILLOT Thérèse, 9 décembre, 78 ans
LALORRY Gérard, 16 décembre, 78 ans
CUVELIER André, 24 décembre,62 ans
DAZY Roger, 26 décembre, 68 ans
BLOT Hugues, 10 février, 83 ans

Hommages

● **Louis Fussinger**. Chevalier de la Légion d'honneur, citoyen d'honneur de la Ville, président de la FNDIRP (1) de Chelles, Vaires, Brou, Torcy, Louis Fussinger s'est éteint le 12 décembre dernier, dans sa 89ème année.

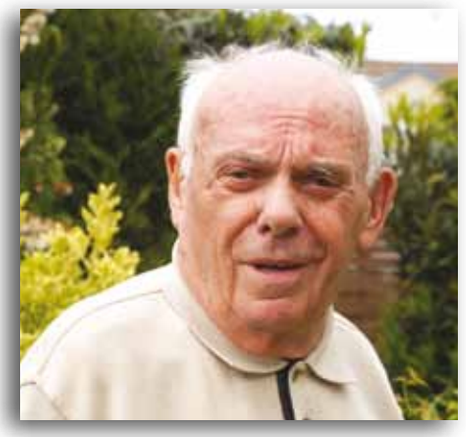

Résistant, arrêté sur dénonciation avec son frère Jean par la police française le 13 septembre 1942, ils seront tous deux déportés en Allemagne. Terriblement affaiblis après avoir vécu l'enfer des camps durant près de trois ans, Louis et Jean seront libérés le 8 mai 1945 par l'armée russe.
Louis recevra de nombreuses décorations (médaille militaire, croix de guerre 39/45, croix du combattant volontaire de la résistance) pour sa courageuse conduite durant la guerre. Au-delà des titres et des honneurs qui lui ont été justement rendus par la Nation, ce qui l'a toujours passionné, c'est de pouvoir transmettre son témoignage aux jeunes générations. Malgré une santé fragile, Louis n'a cessé d'intervenir dans les collèges et lycées sur la résistance et la déportation, mais aussi lors de congrès nationaux ou internationaux. Suite à la célébration de ses noces de diamant avec son épouse Hélène, le 27 octobre 2007, nous avions brossé un large portrait de ce combattant de la vie, de la paix et de la liberté dans le magazine Informations Breuilloises (n°252 , décembre 2007/janvier 2008).

Louis et Hélène Fussinger, resplendissants lors de leurs noces de diamant (60 années de vie commune) célébrées le 27 octobre 2007 à la mairie de Brou.

Ancien cheminot, résidant à Vaires, à Chelles puis à Brou depuis 1985, cette sympathique figure locale laissera à tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer, l'image d'un homme humble, discret et souriant, toujours prêt à s'impliquer pour transmettre le nécessaire devoir de mémoire.
Lors de ses obsèques qui se sont déroulées le 17 décembre 2013, M. Lefèbvre, président du comité d'entente des anciens combattants Vaires/Brou, lui a rendu un long et vibrant hommage, devant la nombreuse assistance rassemblée dans la cité St-Louis.
Louis Fussinger repose désormais au cimetière nouveau. Nous adressons nos sincères amitiés et tout notre soutien à son épouse Hélène ainsi qu'à ses trois enfants, Monique, Joëlle et Claudine.

(1) : Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes

● **Roger Dazy**. Conseiller municipal depuis 2008, Roger Dazy est décédé le 26 décembre 2013. Résidant à Brou depuis de longues années, cet ancien cheminot à la retraite aimait à se rendre utile au service des autres. Membre de la commission des personnes âgées, il était toujours présent pour la remise des colis, mais aussi lors des sorties et repas dansants organisés à l'attention de nos aînés. Il s'était impliqué dans l'opération "Voisins solidaires" et plus particulièrement lors de la semaine du tri développement durable organisé par le service culturel (éco-voisins).

Membre du bureau de l'AMAP "Les paniers de Chantereine" depuis sa création en 2011, il participait activement à la distribution des paniers de légumes chaque jeudi soir sous le marché couvert. Passionné de pétanque, il venait régulièrement assisté aux tournois organisés dans le parc de la mairie.
Nombreux sont ceux qui sont venus soutenir son épouse Marie-Jeanne et ses deux fils lors de ses obsèques le 3 janvier dernier. Roger Dazy repose maintenant au columbarium du cimetière nouveau.

● **Claudine Marcelle et Thérèse Gaillot**. C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous apprenons la disparition de deux employées communales : Claudine Marcelle, le 5 juillet 2013 et Thérèse Gaillot, le 9 décembre (retraitée depuis octobre 2001). Toutes deux étaient entrées à la mairie en 1983 et occupaient les mêmes fonctions d'agent d'entretien et cantinière. La municipalité et l'ensemble du personnel communal s'associent pour adresser tout leur soutien à leurs proches.

Fête de la nature 2014

Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches

Les plantes sauvages s'invitent à la 8ème édition de la Fête de la Nature qui prendra une teinte florale et arborée tout en couleurs ! Pour le plaisir de voir, sentir, toucher...
Cette année encore, la Ville de Brou sur Chantereine s'associera à l'événement et proposera diverses manifestations, tout particulièrement envers le public scolaire.
Une **exposition** intitulée **"Mauvaises herbes on vous aime"** sera ouverte au public **du 19 au vendredi 23 mai, salle J.B. Clément** (parc de la mairie).
Vous pourrez découvrir les différentes fonctions des mauvaises herbes qui malgré leur mauvaise réputation ont une importance vitale dans l'équilibre de la biodiversité.

Pour tout renseignement, s'adresser au service culturel, 01 64 26 66 69.

Libre expression
de l'opposition

Groupe de gauche

Campagne électorale pour les élections municipales des 23 et 30 mars 2013

En raison des **élections municipales qui se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014,** notre Groupe ne peut s'exprimer sur les affaires en cours du fait de la campagne électorale.

Nous continuons à rester à votre écoute : par courriel :
groupe-de-gauche@laposte.net
ou courrier : Groupe de Gauche, 3 rue Carnot 77177 Brou sur Chantereine
Brou, le 13/02/2014.
Patricia PETIT, Yvelyne VERTUEUX, Christian BÉRÉZOUTSKY, Pascal PINSARD.

Nouvel Élan Citoyen

Texte non communiqué

Agenda

Samedi 15 mars

Carnaval de la ville

sur le thème de la danse

14h : Départ du défilé
devant l'école Romain Rolland

Musiciens et danseurs se mêleront au défilé qui se terminera dans la danse dans le parc de la mairie

Nous recherchons des volontaires pour encadrer le défilé. Merci de contacter le service culturel de la mairie. Tél. 01 64 26 66 69.

.....

Mercredi 2 avril - 10h30 et 15h

Spectacle de contes

"Le tapis-jardin"

(pour enfants de 3 à 6 ans)

Le Kiosque
place du 8 mai 1945

Le printemps s'éveille et avec lui les minuscules, ces personnages de tissu qui peuplent les jardins...

Entrée libre. Réservation au 01 72 84 62 80

.....

16 et 17 mai

Inscriptions Brocante

Les inscriptions pour la brocante de Brou, qui se déroulera le **dimanche 15 juin**, se feront en mairie :

Breuillois : **Vendredi 16 mai**, de 14h à 19h. Tarif : 9 euros les 2 mètres linéaires

Breuillois et extérieurs : **Samedi 17 mai**, de 9h à 12h. Tarif : 15 euros les 2 mètres linéaires

Se munir des photocopies d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Renseignements au 01 64 26 66 69

Du 31 mars au 5 avril

de 10h à 12h30

Salle J.B. Clément

Semaine du développement durable

Exposition tout public "L'eau à usage domestique "
Ouverte du lundi au vendredi (10h / 12h - 14h /17h30) et le samedi (de 14h / 17h)

Comprendre les cycles de l'eau naturelle et domestique ; Prendre conscience, par l'expérimentation, de l'importance de l'eau et de son utilisation dans la vie quotidienne.
Tout au long de cette semaine, des ateliers seront proposés aux enfants des écoles et des centres de loisirs.

.....

Dimanche 20 avril

de 10h à 12h30

Parc de la mairie

Chasse aux œufs de Pâques

(ouverte à tous les enfants breuillois âgés de 1 à 10 ans)

.....

Dimanche 20 avril

Rando cyclo' de printemps

L'Amicale Cyclo Breuilloise (ACB)
vous propose 4 circuits tracés à travers les routes de Seine-et-Marne :
128 - 113 - 79 - 50 km.

Départ et inscriptions de 6h30 à 9h, à l'école Jean Jaurès (entrée par la cour, rue Joffre)

• Participation : 4 € (licencié FFCT) - 5,50 € (non licencié)
Gratuit pour les - 18 ans accompagnés et pour les "débutants" breuillois.

Barbecue le midi : 5 € par personne pour les non membres de l'ACB.
Réservation du barbecue avant le 14 avril au 06 10 80 90 66.